

LE SERVICE DU FRERE

Voici un paralysé sur sa civière...**totalemment dépendant**. Il est paralysé : rendu immobile. Par ses seules forces, cet homme paralysé ne peut pas atteindre Jésus qui est dans la maison remplie de monde. **Il a besoin que d'autres le portent** : ces gens qui l'emmènent à Jésus, n'agissent pas pour eux, mais bien pour ce malade. Ils sont prêts à casser des murs, franchir des obstacles dont celui de la foule, pour que ce paralysé puisse vivre. Agir par pure solidarité avec celui qui est démuni, et sans espoir de retour, c'est agir au nom de notre condition humaine. Est-ce le paralysé qui a demandé à ce qu'on le porte jusqu'à Jésus, ou bien est-ce ces gens qui ont su être assez attentifs par eux-mêmes à la détresse de ce malade ? Le texte ne le dit pas, mais nous savons par expérience que lorsque l'on est dans une situation désespérée, il est difficile de demander... Et d'autre part, c'est difficile d'être attentif aux vrais besoins des autres pour leur permettre de s'en sortir. Il n'y a que la fraternité qui peut nous permettre de vivre ces attentes profondément humaines. Le « sens de l'autre » et la « fraternité » sont des « valeurs » qui se cultivent : Aidons nous à les vivre dans notre monde de plus en plus individualiste. Que notre vie en Eglise soit vraiment un « service du frère », une diaconie.

« Ils cherchaient à le faire entrer **pour le placer** devant Jésus » : il n'est pas dit dans ce texte que les gens qui portent le paralysé veulent une guérison à tout prix ; non, ils cherchent à **le placer** devant Jésus...et à priori, ils ne savent pas à l'avance ce qui peut se passer ensuite, ils font confiance... Avec Jésus, il faut s'attendre à tout, sauf à être renvoyés. Pour eux, c'est la proximité physique de Jésus qui est essentielle. Mais Jésus va les aider à vivre une autre proximité à l'égard de Dieu et des frères offensés, en disant au paralysé : « Tes péchés te sont pardonnés ». Le péché, c'est l'obstacle majeur. Le pardon des péchés, c'est ce qui rend encore plus proche de Dieu et des autres.

« Jésus voyant **leur** foi, dit au paralysé : « Tes péchés **te** sont pardonnés ». « **Leur** foi » : ici, il s'agit bien de la foi des gens qui portent la paralysé, or c'est la paralysé qui est pardonné de ses péchés; autrement dit, la foi d'un groupe de gens est le salut d'une personne. Cet homme paralysé est plongé, **sauvé dans la foi de ses frères qui le portent**, plongé dans la foi de la communauté, celle de ses compagnons ; nous aussi, **nous avons été plongés dans la foi de toute l'Eglise**, celle de tous les saints, de tous les temps. Là, dans ce bain ecclésial, nous sommes invités à renaître et à revivre : c'est cela la communion des saints, la sainteté contagieuse, communicative. C'est bien ainsi que nous prions à la messe au moment de la prière eucharistique : « Ne regarde pas nos péchés mais la foi de ton Eglise ». En cette année de la foi, laissons-nous guérir et vivre par la foi des gens qui nous portent dans nos communautés, à l'image de ce paralysé.

Ecoutez bien encore ! Jésus dit au paralysé : « Lève-toi ». Il n'a pas dit « Levez-le », mais « lève-toi ». Même au cœur de la plus grande paralysie, y compris celle de notre péché, Jésus fait confiance aux forces cachées au creux de la vie de toute personne humaine pour qu'il puisse se relever. En tout homme, il y a une source d'énergies, même chez le plus grand des pécheurs : croire en la force de l'autre, c'est lui permettre de vivre. « Le plus beau regard d'amour que quelqu'un peut poser sur moi, c'est celui qui m'espère. »

« Prends ta civière et retourne chez toi » A l'instant même, celui-ci se leva, il prit ce qui lui servait de lit et s'en alla chez lui en rendant gloire à Dieu. ». Nous voyons ici la civière se transformer en lit : la civière évoque la souffrance et la paralysie...le lit évoque la maison et le lieu du repos. Même nos conditions de vie humaine sont transformées par le pardon de nos péchés.

L'histoire de ce paralysé, n'est-elle pas notre propre histoire d'aujourd'hui ?...L'histoire des gens qui portent la civière n'est-elle pas aussi la nôtre ? Aujourd'hui, ne voyons-nous pas aussi des choses extraordinaires se réaliser autour de nous ?

P. Louis Morandau
(curé de la paroisse Notre Dame des Marais : Marans)

Evangile : Le paralysé guéri et pardonné (Lc 5, 17-26)

Un jour que Jésus enseignait, il y avait dans l'assistance des pharisiens et des docteurs de la Loi, venus de tous les villages de Galilée et de Judée, ainsi que de Jérusalem ; et la puissance du Seigneur était à l'œuvre pour lui faire opérer des guérisons.

Arrivent des gens, portant sur une civière un homme qui était paralysé ; ils cherchaient à le faire entrer pour le placer devant Jésus.

Mais, ne voyant pas comment faire à cause de la foule, ils montèrent sur le toit et, en écartant les tuiles, ils le firent descendre avec sa civière en plein milieu devant Jésus.

Voyant leur foi, il dit : « Tes péchés te sont pardonnés. »

Les scribes et les pharisiens se mirent à penser : « Quel est cet homme qui dit des blasphèmes ? Qui donc peut pardonner les péchés, sinon Dieu seul ? »

Mais Jésus, saisissant leurs raisonnements, leur répondit : « Pourquoi tenir ces raisonnements ? Qu'est-ce qui est le plus facile ? de dire : 'Tes péchés te sont pardonnés', ou bien de dire : 'Lève-toi et marche' ? Eh bien ! pour que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur terre le pouvoir de pardonner les péchés, je te l'ordonne, dit-il au paralysé : lève-toi, prends ta civière et retourne chez toi. »

À l'instant même, celui-ci se leva devant eux, il prit ce qui lui servait de lit et s'en alla chez lui en rendant gloire à Dieu.

Tous furent saisis de stupeur et ils rendaient gloire à Dieu. Remplis de crainte, ils disaient : « Aujourd'hui nous avons vu des choses extraordinaires ! »

